

INVITATION

à l'Assemblée générale ordinaire MERCREDI 20 MARS 2024, 19H15

Association Le Pantin, rue de la Ronde 5, 2300 La Chaux-de-Fonds

Ordre du jour :

1. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2023
 2. Rapports
 - a. du Président
 - b. de la caissière
 - c. de l'agent fiduciaire (vérification des comptes)
 3. Discussion et adoption des rapports
 4. Élections
 - a. du / de la Président·e
 - b. du Comité
 - c. de l'agent·e fiduciaire
 5. Divers
-

Chères et chers membres,

L'ASLOCA neuchâteloise a le plaisir de vous convier à son Assemblée générale 2024.

Les comptes seront consultables sur place, mais les membres qui souhaitent en prendre connaissance avant la séance peuvent s'adresser à nos bureaux dès le mois de février. Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2023 sera à disposition sur place.

La partie statutaire sera suivie d'une conférence publique ayant comme sujet : « L'histoire de la défense des locataires en Suisse à l'épreuve des instruments de la démocratie directe » par Marie Métrailler, docteure en science politique et autrice de la thèse « Du droit au logement au droit du logement. L'Association suisse des locataires entre action politique et juridique ».

Pour terminer la soirée, un apéritif sera offert à l'assemblée.

En 2024, l'ASLOCA neuchâteloise fera campagne dans le cadre du double référendum « NON à l'attaque contre les locataires ». Vous trouverez des informations supplémentaires sur le site dédié à cette campagne : <https://www.attaque-locataires-non.ch/>

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux à l'occasion de notre Assemblée générale 2024, nous vous transmettons, Chères et Chers membres, nos salutations les meilleures.

Pour le comité :

Jonathan Gretilat, Président de l'ASLOCA neuchâteloise

Annexe : cotisation 2024 (CHF 54, montant inchangé)